

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
DELEGATION PAR CONCESSION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

Section I – Entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresse :

Communauté de Communes Val-ès-Dunes, 1 Rue Guéritot, 14370 ARGENCES
Contact : Laetitia Boucton
Numéro d'identification (SIRET) : 200 065 589 00018
Courriel : cdc@valesdunes.fr
Téléphone : 02 31 15 63 70
Code NUTS : FR 251
Adresse internet : <https://www.valesdunes.fr>

I.2) Procédure conjointe

Néant

I.3) Communication

Les documents de consultation sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse suivante : <http://www.manche-repro.com>

Les candidatures et les offres doivent être envoyées par voie électronique à : https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro

I.4) Type d'entité adjudicatrice

Communauté de Communes Val-ès-Dunes

I.5) Activité principale

Assainissement

Section II - Objet

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé

Délégation sous forme de concession de service d'assainissement collectif et, en option, non collectif.

II.1.2) Code CPV principal

90 400000-1

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Concession par délégation de service du service d'assainissement pour une durée de 14 ans sur le territoire intercommunal.

Service délégué : 93,7 km de réseau de collecte gravitaire, 38 postes de refoulement et canalisations associées, 4 stations d'épuration de 20 000 Eh, 4 600 Eh, 150 Eh et 120 Eh. Contrôles de l'assainissement non collectif en option.

II.1.6) Information sur les lots

Marché non divisé en lot.

II.2) Description

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR 252

Lieu principal d'exécution : Communauté de communes Val Es Dunes.

II.2.4) Description des prestations

Exploitation, suivi et surveillance des ouvrages de collecte, refoulement et traitement des eaux usées. Entretien, maintenance et renouvellement des équipements électromécaniques. Facturation du service et gestion clientèle. Contrôles des installations et branchements.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Concession d'une durée de 14 ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

L'Acheteur Public ne limite pas le nombre de candidats admis à présenter une offre.

II.2.10) Variantes

Les variantes ne seront pas prises en considération hors propositions justifiées.

II.2.11) Information sur les options

Néant.

Section III – Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Documents figurants aux articles R2143-3 et suivants du Code de la commande publique.

III.1.2) Capacité économique et financière

Déclaration datée et signée relative aux chiffres d'affaires réalisés au cours des trois derniers exercices y compris bilans, compte d'exploitation et chiffres d'affaires liés aux prestations ou délégations de service d'assainissement collectif pour les trois dernières années.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières du candidat.
- Références et certificats de capacité pour des prestations similaires de moins de trois ans.
- Note détaillant l'organisation et les moyens du candidat.
- Attestations d'assurance en cours de validité.

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

La mise en concurrence est réalisée conformément aux articles L1411-1 à L1411-19 du Code Général des Collectivités Territoriales.

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Les date et heure limites de dépôt des candidatures sont fixées au 3 septembre 2020 à 12h00.

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

180 jours (6 mois).

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Marché non renouvelable.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc, 14050 CAEN cedex. Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr.
Tel : 02 31 70 72 72. Fax : 02 31 52 42 17